



Chapitre XI

Où l'on se demande si les Apôtres ont écrit leurs Épîtres en qualité d'Apôtres et de Prophètes ou en qualité de Docteurs. Après quoi l'on montre quel a été l'office des Apôtres

Type de publication : Chapitre d'ouvrage

Ouvrage : [Œuvres. Tome II. Traité théologico-politique](#)

Pages : 233 à 244

Réimpression de l'édition de : 1928

Collection : [Classiques Jaunes](#), n° 144

Série : Littératures francophones

Thème CLIL : 3436 -- LITTÉRATURE GÉNÉRALE -- Oeuvres classiques

EAN : 9782812421723

ISBN : 978-2-8124-2172-3

ISSN : 2417-6400

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-2172-3.p.0259

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 08/04/2014

Langue : Français

[Afficher en ligne](#)